

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

Séance du 13 novembre 2023

OBJET :

Ouvertures dominicales des commerces en 2024

Rapporteur : M. LE MAIRE

Délibération n°3

EXPOSÉ DES MOTIFS

Le régime des dérogations au principe du repos hebdomadaire a été modifié par la Loi n°2015-990 du 6 août 2015 pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques. Elle permet dorénavant au Maire d'autoriser les commerces de détail à ouvrir un maximum de 12 dimanches dans l'année.

Cette liste doit être arrêtée par le Maire, conformément à l'article L3132-36 du Code du travail, avant le 31 décembre pour l'année suivante. De plus, il convient, que la décision du Maire intervienne après avis du conseil municipal, et dès lors que le nombre de dimanches autorisés est supérieur à 5, après avis conforme de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre dont la commune est membre.

La Métropole du Grand Nancy a donc été saisie afin d'accorder la possibilité aux commerces de détail de déroger au repos dominical aux dates suivantes :

- 6 dimanches pendant les fêtes de fin d'année : 24/11, 01/12, 08/12, 15/12, 22/12 et 29/12,
- 2 dimanches pour l'ouverture des soldes : 07/01 (soldes d'hiver) et 30/06 (soldes d'été).

Par ailleurs, l'association « la Porte Verte » a été également sollicitée pour connaître si elle souhaitait l'ouverture de dimanches supplémentaires. Elle n'a pas estimé nécessaire d'ajouter de nouvelles dates à celles indiquées.

PROPOSITION

Il est proposé d'émettre un avis sur les dates citées ci-dessus afin de permettre aux commerces de détail présents sur le territoire de la commune d'Essey-lès-Nancy de déroger à 8 reprises, pour l'année civile 2024, à l'obligation au repos dominical, conformément à l'article L.3132-36 du Code du travail.

DÉLIBÉRATION

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte à la majorité, 4 voix contre (MM. BOURGUIGNON – pouvoir MME HOUSSIN, VOGIN, et THOUVENIN), 4 abstentions (MMES BLONDELET, MALARY, MM. BRUNE et KOENIG), la proposition ci-dessus.

Transmis et reçu à la Préfecture de Meurthe-et-Moselle le 16 novembre 2023.

Pour extrait

Le secrétaire de séance,



Dominique GONCALVÈS



Le Maire,



Michel BREUILLE

VILLE D'ESSEY-LES-NANCY

**DEPARTEMENT DE MEURTHE ET MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE NANCY
CANTON DE SAINT-MAX**

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 NOVEMBRE 2023

tenu sous la présidence de
Michel BREUILLE - Maire

- Nombre de Conseillers en exercice : 29
- Nombre de présents : 23
- Nombre de votants : 28
- Convocation du Conseil municipal le : 3 novembre 2023
- Convocation distribuée le : 3 novembre 2023
- Affichage de la liste des délibérations le : 17 novembre 2023
- Affichage du procès-verbal le : 15 décembre 2023

PRÉSENTS

- M. LAURENT, MME CADET, M. THOUVENIN, MME DEVOUGE, M. VOGIN, M. ROSSIGNON, Adjoints.

- M. BRUNE, MME SCHINDLER, M. BOURGUIGNON, MME LOZINGUEZ, MME BLONDELET, M. KOENIG, M. VOIDIER, MME DROUVILLE, M. HOFFER, MME MALARY, MME MENZRI, M. GONCALVÈS, M. PERRI, MME CHOPIN-RENAULD, M. CHEVARDÉ, M. RIFF, Conseillers municipaux.

POUVOIRS

- Mme Gaëlle BARDOUL à M. Pascal LAURENT
- Mme Monika POYDENOT à M. Michel BREUILLE
- Mme Marjorie HOUSSIN à M. Gilles BOURGUIGNON
- M. Gilles SAPIRSTEIN à M. Gabriel HOFFER
- M. Jean-Louis KATZ à Mme Catherine CHOPIN-RENAULD

ABSENT

- M. Kamal EL JAOUHARI

SECRÉTAIRE DE SEANCE

- M. Dominique GONCALVÈS

Pour extrait

La secrétaire de séance,



Dominique GONCALVÈS



Le Maire,



Michel BREUILLE